COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 3 JUILLET 2019

Mairie de Cadalen

Présents : Monique CORBIERE-FAUVEL, Gilles JAUROU, Martine GRANET, Bruno BOZZO, Jean-Louis BIROT, Béatrice CAZOTTES, Philippe COUDERC, Sébastien BRAYLE, Guy BARDET, Pascal SANLEFRANQUE *arrivée à 20h44.*

Absents représentés : Catherine SERGENT par Béatrice CAZOTTES, Christian DAVALAN par Gilles JAUROU

Absents : Perrine VIAULES, Ghislaine GUILLERMIER, Géraldine Noel

Secrétaire de Séance : Sébastien BRAYLE

La condition de quorum étant remplie, Madame le Maire ouvre la séance.

Monsieur BRAYLE Sébastien se propose secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé, avec un rajout concernant la demande de versement de la subvention à l'association « 1,2,3…Familles »

1. Relevé des décisions du Maire

Le 7 juin 2019 attribution du marché de maitrise d'œuvre pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'un montant de 56 000 € à EURL Albinet 27 place Edmond Canet 81000 ALBI

Non exercice du droit de préemption pour la parcelle cadastrée section E n°1112 au lieu-dit Faget.

Arrivée de Pascal Sanlefranque à 20h44.

2. Validation du dossier Bourg centre.

Comme déjà présenté au conseil Madame le Maire demande de valider la signature du Contrat centre bourg entre la mairie, la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, la région Occitanie, le département du Tarn et le CAUE du Tarn.

Ce contrat a pour but d'aider les communes pour valoriser leurs centres

A Cadalen, la Maison de Santé Pluridisciplinaire, la traverse du village, les cheminements doux pour rejoindre le stade sont notamment inscrits dans le contrat.

Le conseil valide à l'unanimité la signature du contrat.

3. Nomination coordonnateur communal en vue du recensement de la population en 2020

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, valide à l'unanimité la nomination de Catherine Malet comme coordinateur titulaire et Marie-Hélène Malric comme suppléante afin d'organiser le recensement qui se fera au cours du 1er trimestre 2020

4. Personnel communal : fermeture de poste d'attaché territorial au 01/08/2019 et ouverture du poste de rédacteur principal 1ère classe

Notre secrétaire de mairie faisant valoir ses droits à la retraite au 1er août 2019, il est nécessaire de fermer le poste qu'elle occupait. Dans la continuité, Madame le Maire propose à l'ouverture le poste de Rédacteur 1ère classe correspondant au grade de notre nouvelle secrétaire.

5. Budget annexe de l'assainissement : Décision modificative

Madame le Maire informe l'assemblée que lors de l'élaboration du Budget Primitif 2019, la reprise de l'excédent antérieur reporté R001 de la section d'Investissement aurait dû être de 57 814.61 € (cf DE 19-2019 Affectation du résultat) or il a été inscrit 45 614.61 €, il convient donc de régulariser le budget en inscrivant 12 200 € en recettes et 12 200 € en dépenses

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de régularisation du budget

6. Subvention 123 familles : Régularisation

Il convient de régulariser les subventions demandées par 123 familles pour les années 2017, 2018, 2019. En effet ces subventions ont été demandées, inscrites au budget toujours en attente de versement à l'association.

Le conseil par 12 voix pour autorise Madame le Maire à régulariser la situation et charge Madame le Maire de procéder au versement de 1 500 € (crédits inscrits au budget de la commune)

7. Questions diverses

Madame le Maire informe le conseil des points suivants :

- Madame Cathy Sergent est nommée référent canicule pour la commune
- La Communauté d'Agglo Gaillac Graulhet a validé l'engagement de la modification du PLU de la commune de Cadalen
- Marché de Producteurs le 19 juillet
- Le Festival d'Antan se déroulera le 25 juillet à l'église de Gabriac
- Le Congrès des Maires se déroulera du 19 au 21 Novembre à Paris

Gilles Jaurou indique que le spectacle de l'école aura lieu jeudi 4 Juillet et que la municipalité doit servir l'apéritif. Le journal municipal sera livré vendredi à midi pour une distribution prévue Samedi 6 juillet au matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Maire
Monique CORBIERE-FAUVEL

Le Secrétaire
Sébastien BRAYLE